

# BREF CENTRE Synthèses

Bulletin Régional Travail Emploi Formation

Juin 2015

## Des demandeurs d'emploi plus nombreux

En 2014, en Centre-Val de Loire, la demande d'emploi croît à un rythme proche de l'année précédente et plus soutenu qu'en France métropolitaine. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont encore fortement touchés. En outre, l'accalmie observée en 2013 pour le public jeune, due en partie aux emplois d'avenir, ne se poursuit pas en 2014.

Sur un an, les entrées et les sorties à Pôle emploi diminuent légèrement. Toutefois, les entrées demeurent plus nombreuses que les sorties. Les offres d'emploi collec-

tées par Pôle emploi continuent de reculer du fait du repli des offres de courtes durées. A contrario, les offres d'emploi de plus de six mois progressent.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim et agriculture) s'accroît. En région, le nombre d'intérimaires en emploi équivalent temps plein augmente légèrement mais à un rythme moins élevé qu'en France métropolitaine. Toutefois, ce volume décroît dans la construction.

## → Le marché du travail en région Centre-Val de Loire en 2014

Fin 2014, la région comptabilise 206 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C à Pôle emploi (en données brutes), dont 132 700 sans aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). La hausse de la demande se poursuit à un rythme proche de celui de 2013 (+ 6,7 contre + 6,4 % en 2013). En France métropolitaine, elle progresse de +6,4 %. Concernant la seule catégorie A, l'augmentation régionale s'élève à +5,4 %, évolution identique à celle du niveau national.

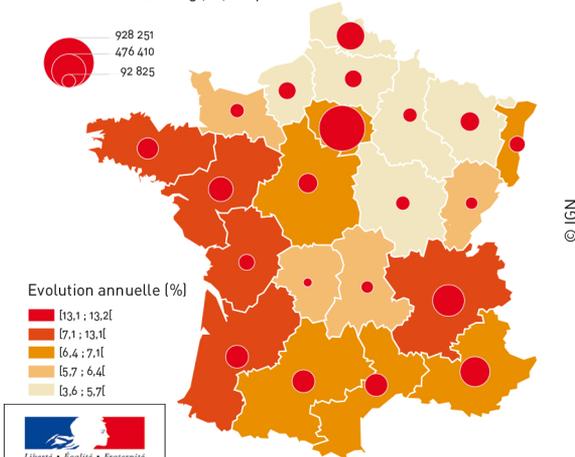
Les femmes demeurent moins affectées par la hausse de la demande d'emploi en catégorie A, B et C : +6,2 contre +7,3 % pour les hommes. Cet écart s'explique notamment par le fort repli de l'emploi salarié dans la construction, secteur davantage masculin.

Dans l'ensemble des départements de la région, la demande d'emploi de catégorie A, B et C s'accroît, variant de +5,4 à +7,8 %, le Loiret et l'Indre-et-Loire dépassant la moyenne régionale.

### Evolution annuelle des DEFM (cat ABC) entre fin 2013 et fin 2014

De fortes hausses sur la façade atlantique, Rhône-Alpes et la Corse

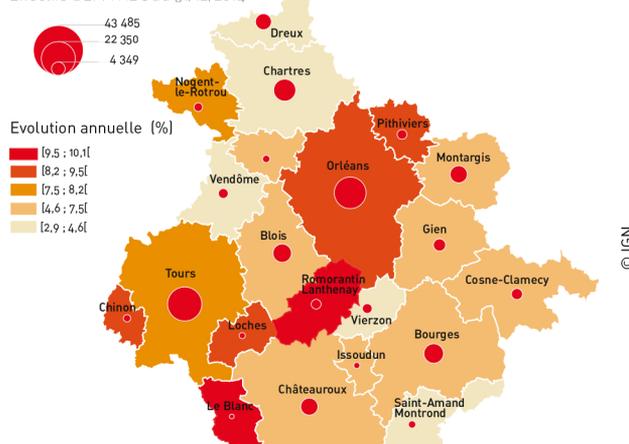
Effectifs DEFM ABC au 31/12/2014



Source : STMT - Pôle emploi - Dares  
(données brutes)

La zone d'emploi d'Orléans fortement touchée

Effectifs DEFM ABC au 31/12/2014



Source : STMT - Pôle emploi - Dares  
(données brutes)

## En région Centre-Val de Loire, 13 000 demandeurs d'emploi (cat ABC) supplémentaires en un an

Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région Centre-Val de Loire (données brutes)	Au 31/12/2014		Au 31/12/2013		Evolution en un an en %	
	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A
Cher	23 889	16 473	22 656	15 837	5,4	4,0
Eure-et-Loir	34 216	22 494	32 150	21 464	6,4	4,8
Indre	16 609	10 776	15 733	10 215	5,6	5,5
Indre-et-Loire	48 178	30 412	44 697	28 608	7,8	6,3
Loir-et-Cher	25 497	15 864	24 184	15 516	5,4	2,2
Loiret	57 578	36 631	53 527	34 238	7,6	7,0
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>205 967</b>	<b>132 650</b>	<b>192 947</b>	<b>125 878</b>	<b>6,7</b>	<b>5,4</b>
France métro (en milliers)	5 291,8	3 552,9	4 974,4	3 372,0	6,4	5,4

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

## Plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix inscrits depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi, progresse à un rythme plus soutenu en région qu'en France métropolitaine (+ 11,2 contre + 9,4 %). Toutefois, cette hausse régionale est de 3,5 points inférieure à celle de l'année précédente. Fin 2014, ce public représente 43,6 % de la demande d'emploi, soit 1,7 point de plus qu'en 2013 et de 0,8 point supérieur à la France métropolitaine. Sur les 89 800 demandeurs d'emploi de longue durée, plus de la moitié sont inscrits depuis deux ans ou plus. La durée moyenne des inscriptions continue de s'allonger et atteint près de dix-sept mois. Elle s'élève à vingt-sept mois pour les seniors alors qu'elle est de sept mois pour les jeunes de moins de 25 ans.

## Des seniors qui s'éloignent du marché du travail

Les seniors (cat ABC.) demeurent fortement touchés mais leur nombre augmente à un rythme moindre que celui de 2013 (+ 9,2 contre + 11,6 %). Avec 46 000 seniors demandeurs d'emploi fin 2014, ce public a quasiment doublé en cinq ans. Le report de l'âge légal de la retraite, l'allongement progressif de la durée de cotisation et la suppression de la dispense de recherche concourent à cette évolution. Les seniors se retrouvent de plus en plus éloignés de l'emploi. Près de 28 700 sont inscrits depuis un an ou plus dont les deux tiers depuis deux ans ou plus.

## Progression du public jeune

L'infléchissement des demandeurs de moins de 25 ans observé l'année dernière, grâce à la mise en place des emplois d'avenir, ne se poursuit pas : leur nombre s'accroît de +4,0 % sur un an, soit + 1,6 point. Si le Loiret enregistre la plus forte hausse (+ 6,3 %), devant l'Indre-et-Loire (+ 4,0 %), le Loir-et-Cher présente la plus faible évolution (+ 1,3 %).

## Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée les plus touchés

Demandeurs d'emploi en fin de mois par public dans la région Centre-Val de Loire (données brutes) - Catégories A, B et C	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Evolution en un an en %
Femmes	104 184	98 087	6,2
Hommes	101 783	94 860	7,3
Moins de 25 ans (*)	36 108	34 735	4,0
50 ans et plus (*)	45 950	42 078	9,2
Demande d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus)	89 823	80 774	11,2
<b>Ensemble</b>	<b>205 967</b>	<b>192 947</b>	<b>6,7</b>

(\*)L'âge est calculé en âge en fin de mois

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

## Légère baisse des entrées et des sorties

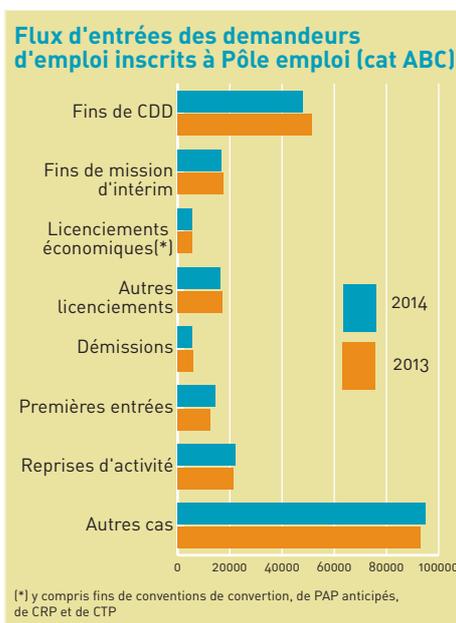
Sur l'ensemble de l'année 2014, le nombre d'entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C demeure supérieur à celui des sorties. Pôle emploi comptabilise 224 000 inscriptions pour 210 000 sorties (données brutes). Sur un an, les inscriptions et les sorties diminuent légèrement (respectivement de -0,3 % et -0,9 %).

Hormis les premières entrées, les reprises d'activité et les autres cas, les autres motifs d'inscriptions reculent. Les fins de contrat à durée déterminée, motif concentrant près d'un quart des entrées, diminuent de -6,4 %. Les licenciements (économiques et autres) baissent (-3,8 %) ainsi que les fins de mission d'intérim (-2,8 %) et les démissions (-8,1 %). Pour les motifs de sorties, seuls les autres cas et les reprises d'emploi déclarées décroissent.

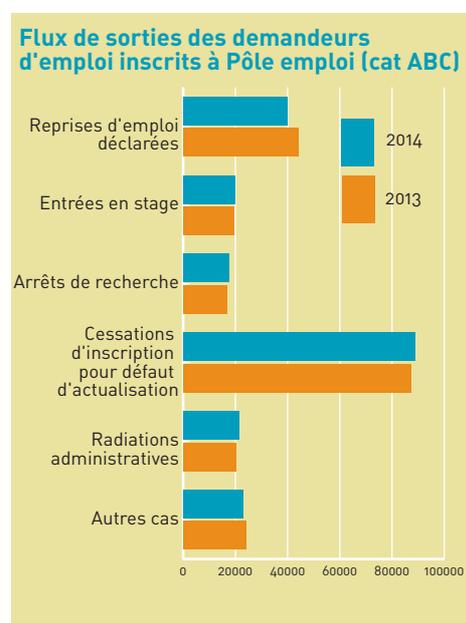
Dans les départements, les entrées sont plus nombreuses que les sorties. Les entrées progressent en Indre-et-Loire, demeurent stables dans le Cher et reculent dans le reste du territoire régional. Les sorties augmentent dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher et baissent pour les autres départements.

Sur un an, les inscriptions reculent sur certains principaux domaines professionnels tels que l'industrie, le support aux entreprises et commerce-vente-grande distribution. Elles demeurent stables dans les services à la personne et à la collectivité, domaine qui représente 17 % des entrées sur l'année. En revanche, les entrées progressent dans la construction. C'est également le cas dans les métiers d'hôtellerie-restauration-tourisme, mais ceci s'explique par un fort turn-over du secteur.

### Les flux des entrées et sorties des demandeurs d'emploi

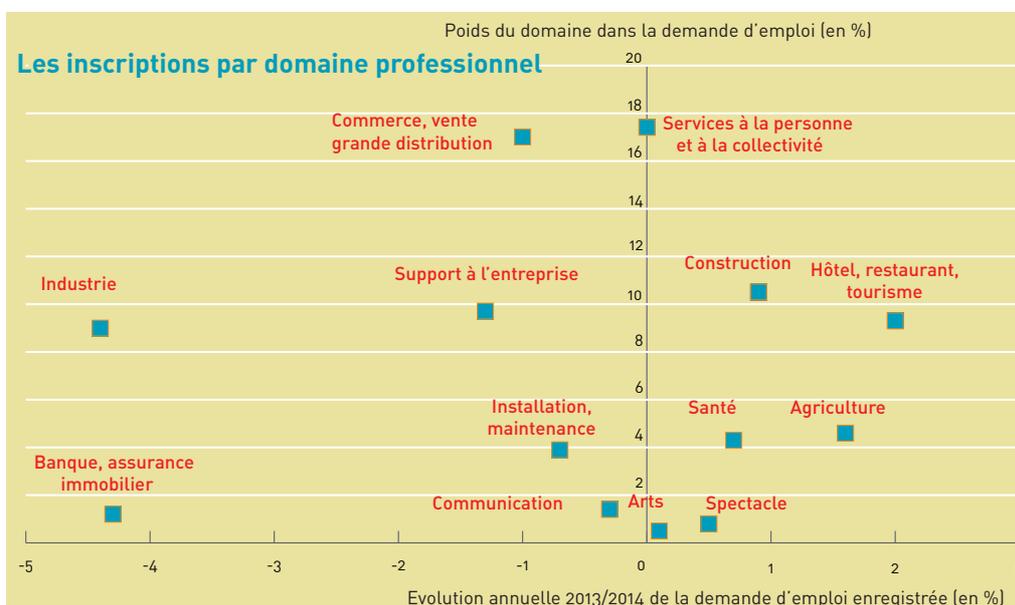


Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

### Sur un an, plus d'inscriptions dans le domaine de la construction et moins dans l'industrie, le commerce et le support aux entreprises



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes) - Champ : Catégories A, B et C

## Un repli des offres collectées dû à celles de courte durée

Moins de 96 000 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi en 2014. Le recul se poursuit (- 10,5 %), supérieur à celui de la France métropolitaine (- 3,7 %). Ce repli est uniquement dû à la chute des offres d'emploi de courte durée (six mois ou moins), les offres durables augmentant de 1,0 %. Cette baisse concerne tous les domaines hormis le commerce-vente et grande distribution, la banque-assurance-immobilier et la communication.

## Légère hausse dans l'intérim due à l'industrie

En 2014, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein augmente légèrement mais moins rapidement qu'en France métropolitaine (+0,6% contre +1,7 %). En région Centre-Val de Loire, le recours au travail temporaire représente en moyenne 25 530 emplois ETP en 2014 dont la moitié dans l'industrie. Dans ce secteur, l'intérim augmente (+4,8 %) après deux ans de recul. Les transports et entreposage, autre principal secteur utilisateur (16 % des emplois ETP), continuent à recourir à l'intérim : +4,0 % sur un an. En revanche, la construction employant 14 % des emplois ETP, enregistre une forte baisse annuelle de -9,2 %, repli proche de celui de la France métropolitaine.

## Hausse des déclarations préalables à l'embauche

En 2014, 617 500 déclarations préalables à l'embauche (DPAE hors intérim et agriculture) sont recensées en région Centre-Val de Loire, soit une hausse de +1,3 % par rapport à 2013. Cette progression est due aux intentions d'embauche dans le tertiaire (+1,6 %), principal secteur contributeur (92 % des DPAE). Dans l'industrie, les déclarations progressent également (+4,7 %). En revanche, elles continuent de reculer dans la construction (-9,7 %).

Cinq secteurs d'activité du tertiaire concentrent à eux seuls deux tiers des déclarations d'embauche : « l'hébergement et restauration », « l'action sociale et hébergement social », « le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles », les « activités de services administratifs et de soutien », les « arts, spectacles et activités récréatives ». En 2014, les intentions augmentent sur ces cinq secteurs.

### Hausse de l'activité partielle

En période de difficulté, une entreprise peut réduire ou suspendre son activité. Le salarié, en situation d'activité partielle, continue de percevoir une rémunération, prise en charge pour partie par l'État. Il peut également bénéficier d'actions de formation durant cette période d'activité partielle.

Le recours à l'activité partielle s'accroît dans la région. De juillet 2013 à juin 2014, les établissements ont consommé 1 140 milliers d'heures d'activité partielle contre 884 entre mi-2012 et mi-2013. Le Loiret, le Loir-et-Cher, et dans une moindre mesure l'Indre, ont eu davantage recours à ce dispositif ; ils concentrent 69 % des heures régionales. Le secteur de la fabrication d'équipements électriques consomme 44 % des heures, devant la métallurgie avec 9 %.

## SOURCES ET DÉFINITIONS

### Définitions des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du CNIS sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Concernant les motifs de sorties, l'interprétation est plus difficile. Selon les enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des sortants au niveau national, environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi.

**Avertissement** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la baisse sur le nombre de radiations administratives et donc le nombre de sorties totales en janvier 2013. A partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées.

### Offres collectées à Pôle emploi

Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

**Méthodologie** - Site internet de la Dares, Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique

**Dispositif de recherche d'emploi** : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les articles L. 5421-3 alinéa 2 et L.5411-8 relatifs à la dispense de recherche d'emploi sont supprimés. Ce dispositif continue de s'appliquer aux bénéficiaires en cours, mais plus aucune entrée n'est possible.

**DPAE (Déclarations préalable à l'embauche)** : L'Urssaf recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Sont exclus les particuliers employeurs à domicile, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Le champ exclut également les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole par les entreprises relevant de ce régime.

**Intérim** : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés des missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2.

**Avertissement** : jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques. La note de la Dares décrit les choix méthodologiques retenus. Les séries ont été réropolées depuis janvier 2009.

**Emplois équivalent temps plein** : volume total de travail effectué par les intérimaires rapportés au volume total de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.